



Article « Acteurs publics » du 16 janvier 2019

## Les syndicats réclament (en vain) la suspension de la réforme de la Fonction publique

16 janv. 2019, PAR **acteurs publics** / Scordia Bastien

**Dans un communiqué commun, mardi 15 janvier, 8 des 9 organisations syndicales de fonctionnaires ont demandé au gouvernement de “suspendre” le projet de loi de réforme de la fonction publique et les “processus engagés sur la réforme de l’État”. Une éventualité exclue par le gouvernement..**

Un nouveau cri du cœur. C’est ce qu’ont exprimé les organisations syndicales de la fonction publique, mardi 15 janvier, dans un communiqué commun où elles “s’inquiètent de l’avenir promis à la fonction publique par le gouvernement” et lui “demandent d’entendre leurs revendications”.

“Face aux inégalités sociales et territoriales, au sentiment d’abandon d’une grande partie de la population, la fonction publique a un rôle important à jouer. [...] Sans les agents, qu’ils soient dans le versant de l’État, celui de la territoriale ou de l’hospitalière, les missions indispensables des services publics au service des usagers ne peuvent pas être rendues, l’isolement est renforcé et les inégalités grandissent”, clament dans leur communiqué la CGT, la CFDT, l’Unsa, la FSU, Solidaires, la FA-FP, la CFE-CGC et la CFTC. Seule Force ouvrière n’est pas signataire du communiqué.

### **Suspension du projet de loi**

Au-delà de la revendication d’une revalorisation salariale globale, c’est surtout la future réforme de la fonction publique qui est dans le viseur des représentants du personnel. Ces derniers souhaitent même voir ce dossier repoussé compte tenu de son contenu, mais aussi de la consultation initiée par le gouvernement en réponse au mouvement des “gilets jaunes”.

*“Au moment du grand débat national”, où il sera notamment question de l’organisation de l’État et des services publics, les organisations syndicales demandent ainsi au gouvernement la “suspension” du projet de loi relatif à la fonction publique (prévu pour le premier semestre) et “des processus engagés sur la réforme de l’État”.*

## Fin de non-recevoir

Une revendication auquel le gouvernement semble avoir opposé une fin de non-recevoir. Comme depuis l'ouverture du chantier de la réforme de la fonction publique, en février 2018, le ton est en effet à l'offensive au sein du gouvernement. Mardi 15 janvier, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, Olivier Dussopt, a affirmé que les prochains mois "n'arrêteront pas le calendrier des réformes", puis il a indiqué lors de la cérémonie des vœux de l'Association des petites villes de France (APVF) que la réforme de la fonction publique serait adoptée "d'ici l'été". "Toutes les réformes pourront tenir compte des conclusions du débat", a-t-il toutefois précisé sur France 2.

Les discussions ne sont pas pour autant terminées avec les représentants du personnel. Après la trêve des élections professionnelles, celles-ci devraient rapidement reprendre avec des bilatérales notamment.

Comme elles l'indiquent dans leur communiqué, les organisations syndicales du secteur public ont d'ores et déjà prévu de se retrouver à la fin du mois "pour examiner la situation et envisager les initiatives nécessaires". Au sein de l'intersyndicale, certains poussent à une mobilisation, d'autres sont plus prudents. À noter par ailleurs qu'une pétition unitaire devrait être prochainement diffusée par les centrales.

"La situation nécessite plus qu'un communiqué", dit Force ouvrière "La situation sociale et les attaques sans précédent contre les fonctionnaires et leur statut, sans parler du gel continu de leurs salaires nécessitent une réaction plus forte qu'un simple communiqué", souligne Christian Grolier, de Force ouvrière (FO), pour justifier la non-signature par son organisation syndicale du communiqué commun. Il indique par ailleurs que FO "s'engage de son côté vers une mobilisation forte des personnels".

